



Blanquer assure que les masques en tissu distribués aux professeurs sont efficaces



Face aux variants du coronavirus, le Haut Conseil de Santé publique a déconseillé l'utilisation de certains masques, pas assez filtrants.

CORONAVIRUS - Les masques fournis par l'Éducation nationale aux établissements scolaires sont "efficaces", a affirmé Jean-Michel Blanquer ce mardi 19 janvier, alors que le Haut Conseil de Santé publique (HCSP) a déconseillé l'usage de certains au vu de la prolifération des variants du coronavirus.

Invité sur franceinfo, le ministre de l'Éducation nationale a tenu à rassurer le corps enseignant mais aussi les élèves qui peuvent utiliser ces masques: "Ce sont toujours les masques Afnor de catégorie 1 en tissu qui eux sont efficaces", a-t-il assuré.

Selon les normes élaborées par l'Afnor, les masques de catégorie 1 filtrent 90% des particules, tandis que ceux de catégorie 2 n'en bloquent que 70%. Face à l'apparition de variants du coronavirus plus contagieux, le coprésident du groupe de travail Covid-19 du HCSP a estimé qu'il était préférable de porter un masque en tissu réutilisable de catégorie 1" qui filtre mieux que les masques de catégorie 2 ou les masques faits-maison.

Masques en tissu : "On diffuse des masques de catégorie 1, de norme Afnor, et ne sont pas concernés par cet avis" du Haut Conseil de la santé publique, déclare Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation

Suivez le direct <https://t.co/cEwi3c61QMpic.twitter.com/RGo7qJNkdZ>

— franceinfo (@franceinfo) January 19, 2021

En octobre 2020, la distribution de ces masques de la marque DIM fournis par l'État avait été suspendue, après des révélations sur la présence d'un composé toxique — le zéolithe d'argent.

Saisie d'urgence, l'Anses avait finalement livré un avis mitigé: les masques DIM ne représentent pas de risque pour la santé "dans l'hypothèse où les précautions d'emploi

seraient strictement respectées”. Mais “dans les conditions réelles de port” de ces masques, “tout risque sanitaire ne peut être exclu”, note-t-elle. “Dès lors que le masque traité est porté sans lavage préalable ou n’est pas changé dès qu’il est humide, l’Anses considère en revanche que tout risque sanitaire ne peut être écarté”.

Sur franceinfo, Jean-Michel Blanquer a rappelé cette controverse mais l’a estimée “tranchée puisqu’on a fait examiner l’ensemble de ces masques et ce sont des masques qui filtrent. L’avis qu’on vient d’avoir (du HCSP, NDLR) vient même confirmer ça, puisque ce sont des masques qui correspondent à cette norme Afnor”, a-t-il affirmé.

“L’alerte serait plutôt du côté des familles”, qui équipent leurs enfants, a-t-il dit.

“Peut-être qu’on arrivera à quelque chose d’obligatoire au bout de quelques jours”, a ajouté le ministre, sans plus de précision.

À voir également sur Le HuffPost: Pour la déco du sapin de Noël en 2020, ils remplacent les boules par des masques